



Agence Française de Développement
Appui à la Gestion des Connaissances (AGC)
Direction de la Stratégie
Département de la Recherche
5, rue Roland Barthes
75012 Paris / France
www.afd.fr

kaléidoscope

Editorial

L'accès à l'eau pour les pauvres : les limites de la logique financière

L'idée que l'appel au secteur privé pouvait offrir une solution miracle pour financer l'accès à l'eau dans les pays du Sud a peut-être fait long feu.

Le bilan des expériences dans le domaine des PPP en Afrique subsaharienne devrait inviter à la modestie, comme l'a montré le séminaire organisé sur ce thème le 15 juin à l'AFD.

Il apparaît en effet que les défauts de la délégation se trouvent amplifiés dans les pays africains : insuffisance des cadres contractuels pour assurer une couverture efficace des risques dans la durée, performances médiocres des agences de régulation, résultats très en-deçà des promesses en termes d'investissements dans les extensions et surtout en termes de prix et d'attention à la demande des pauvres.

Il faut bien constater que ce modèle ne sert que les grandes villes et ne bénéficie en général qu'aux populations les plus favorisées.

Et les pauvres ?

Ce constat d'échec a certes suscité des innovations et permis d'élargir la réflexion sur les PPP à d'autres questions comme la décentralisation et la pluralité de l'offre. Des projets récents sont nés dans ce sillage mais ils semblent avoir rencontré des limites du fait de leur dépendance vis-à-vis de bailleurs extérieurs entraînant une dilution de la responsabilité publique. On a par ailleurs assisté à l'émergence

d'une vision alternative, communautaire, ayant la société civile pour centre de gravité de la solidarité, mais qui présente le danger de la confiscation des ressources par les groupes dominants et ne permet pas de transferts sociaux à grande échelle.

Les questions d'équité sociale (le prix de l'eau reste élevé pour les petits projets autonomes) et de solidarité (entre les différents projets, entre ceux-ci et le réseau) demeurent. De fait, ces projets continuent à généraliser la logique marchande sans l'accompagner d'un effort d'innovation sur la manière de coupler cette marchandisation avec de nouvelles formes de solidarité.

L'accès à l'eau relève de la solidarité et du courage politique.

Peut-être faut-il alors sortir d'une logique purement financière et adopter le principe de la subvention à fonds perdus.

Chacun sait aujourd'hui que les Objectifs du millénaire ne seront pas respectés, faute de financements adéquats. Alors que 2,5 milliards de décès par an peuvent être directement attribués à des problèmes d'eau contaminée, il faut commencer par admettre que l'accès à l'eau est plus qu'un objectif : il constitue un préalable. Sans eau potable et sans assainissement, les ambitions du Millénaire en termes de santé publique n'ont pas le moindre sens.

Dans ce numéro

DEFIS MONDIAUX

- Climat
- NTIC

GEOGRAPHIES

- Turquie
- Afrique centrale

ORGANISATIONS

- Coopération décentralisée
- Gouvernance

DEBATS SUR L'AIDE ■ Relationships for aid ■ Pity the Finance Minister: Issues in Managing a Substantial Scaling Up for Aid Flows ■ Scaling Up versus Absorptive Capacity: Challenges and Opportunities for Reaching the MDGs in Africa

A NE PAS MANQUER ■ La rencontre des mondes : diversité culturelle et communication ■ L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc ■ De la transition vers le développement (Reflets et perspectives de la vie économique)

Défis mondiaux

Climat

L'ouvrage

Rapport secret du Pentagone sur le changement climatique

Schwartz, P. / Randall, D. , 2006, 80 p. - Cote H4.269

Ce rapport a été livré au Pentagone en octobre 2003. Sommes-nous à la veille d'un bouleversement climatique brutal ? Le scénario prévoit d'abord un réchauffement jusqu'en 2010 qui générera tempêtes et typhons dans l'océan Pacifique, rupture des digues protégeant les Pays Bas en 2007, fonte des glaciers de l'Himalaya. A partir de 2010, l'hémisphère Nord entre dans une période de refroidissement entraînant une hausse des températures au Sud. Les auteurs imaginent les conséquences écologiques, politiques, économiques sur le plan mondial. Par exemple, une perturbation majeure du Gulf Stream qui baigne les côtes européennes. Ainsi cette situation pourrait entraîner en quelques années des « hivers beaucoup plus rudes, une réduction drastique de l'humidité au sol et l'apparition de vents plus violents dans certaines des régions qui fournissent actuellement une partie importante de la production mondiale de nourriture ».

Le rapport web

Le stockage du CO2 : évaluation du potentiel de capture et de stockage géologique de CO2 dans le monde

CAHIERS DU CLIP, 2005, 94 p.

Disponible en pdf sur la base SCHERZO, fiche n° 18998

L'objectif de cette étude est de dresser un bilan, à l'horizon 2050, du potentiel mondial de capture et de stockage géologique du carbone émis par la production d'électricité d'origine fossile. Ont été pris en compte pour le stockage les gisements de pétrole et de gaz, sites les mieux connus aujourd'hui. Dans un premier temps, pour les différentes régions du monde, les potentiels de capture ont été estimés, à partir de scénarii de développement massif des techniques de capture sur les centrales de production

d'électricité, puis les capacités de stockage de chacune des régions identifiées ont été mises en regard des potentiels de capture. Le développement d'une telle filière dans le secteur de l'électricité impose donc de relever de nombreux défis d'ici à 2020 tant sur le plan économique que technologique. Son potentiel de réduction d'émissions de CO2 dépend également beaucoup des capacités réelles de stockage des aquifères salins et des veines de charbon inexploitable, encore mal connues à ce jour. Compte tenu du rythme de déploiement de cette filière et des nombreuses incertitudes qui pèsent sur elle, elle ne peut être qu'une solution partielle. Les politiques de maîtrise de la demande d'électricité et l'utilisation d'alternatives plus maîtrisées, comme les énergies renouvelables ou la cogénération, restent primordiales.

L'article

Les majors du pétrole : plus gros émetteurs de CO2

Le Monde Economie, mars, n° 19015, 2006, 1p.

Les entreprises pétrolières, connues par leurs immenses profits, sont les plus importants émetteurs, en valeur absolue, de Gaz à effet de serre (GES), responsables du réchauffement climatique, avec au palmarès : Exxon Mobil : 138 millions de teqCO2, Royal Dutch Shell : 112 millions de teqCO2, BP : 81,7 millions de teqCO2, Total : 69,4 millions de teqCO2, Chevron Texaco : 61,8 millions de teqCO2, ENI : 60,5 millions de teqCO2. En effet, les opérations d'exploration, d'extraction et de raffinage génèrent en moyenne 200 kg eqCO2 par tonne de pétrole, et les quelque 3,8 milliards de tonnes de pétrole produites dans le monde, émettent 760 millions de teqCO2 par an.

Défis mondiaux

NTIC

L'ouvrage

Les télécommunications, entre bien public et marchandise

Benramane, D. ; Jaffre, B. ; Urvoy Sanghare, M.-L. ; Verschave, F.-X., 2005, 377 p. - **Cote O3.001**

Avec le télégraphe, le téléphone, la maîtrise des ondes et Internet, l'économie-monde occidentale a construit le système nerveux de son hégémonie. L'essor rapide des possibilités de connexion jusqu'aux points les plus reculés de la planète est aujourd'hui un facteur clé de la mondialisation. En quête de secteurs à très haute profitabilité, la finance s'est ouvert le capital des monopoles publics, avec l'appui des gouvernements et de l'OMC. Les promesses de progrès ont balayé les règles du service public et pénalisé l'ensemble des consommateurs chargés de payer la note, en particulier les plus faibles et ceux des pays du Sud. Face à la déréglementation et à la perspective d'un élargissement de la « fracture numérique », les résistances se multiplient. Nombre des pionniers des nouvelles technologies de l'information et de la communication sont proches du mouvement des logiciels libres et militants d'un monde plus solidaire.

Le rapport web

Régulation des communications électroniques à l'heure de la convergence en Afrique de l'Ouest et du Centre

Saibou, M. A. ; Zongo, G., 2005, 103 p.

Disponible en pdf sur la base SCHERZO, fiche n° 19438

Selon les termes de référence, l'étude est basée sur la collecte et l'analyse de données provenant de diverses sources : documents d'ateliers, études antérieures, divers contacts à travers l'internet lors de rencontres régionales ayant eu lieu au Sénégal. Des entretiens, en vue de cerner les perspectives de la régulation des communications électroniques ont été effectués au Sénégal avec les autorités en charge de la régulation des médias (Haut Conseil de l'Audiovisuel, HCA), des télécommunications (Agence

L'AGENDA

- 3-7 juillet 2006 - 17ème session du Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international (PHI), UNESCO, Paris, France
- 4 au 8 juillet 2006 - 7ème rencontre mondiale du logiciel libre, Vandoeuvre-lès-Nancy, France
- 11 juillet 2006 - Journée mondiale de la population, ONU
- 1er-9 août 2006 - Stratégies nationales pour le développement durable, OCDE, ONU, Stockholm, Suède
- 20-26 août 2006 - Semaine mondiale de l'eau, ONG, Nations unies, Stockholm, Suède
- 4-8 septembre 2006 - 7ème conférence internationale sur l'hydro-informatique, IWA, ASTEE, SHE, Nice, France

de régulation des télécommunications, ART) et des cadres de la Direction de l'Informatique de l'Etat (DIE). Quatre pays cibles ont été choisis : le Cameroun, le Ghana, le Nigéria et le Sénégal. Par rapport aux opportunités rencontrées ou à la particularité de leur situation, des données portant sur d'autres pays comme le Niger, la Mauritanie, la République Démocratique du Congo, etc. ont été analysées. Les expériences de certains pays occidentaux et d'autres pays africains se situant hors des deux régions cibles de l'étude ont été également analysées.

L'article

Réduire la fracture numérique Nord-Sud, une croyance récurrente des organisations internationales

TIC ET DEVELOPPEMENT, 2005, 11 p.

Disponible en pdf sur la base SCHERZO, fiche n°18057

Ce document s'inscrit dans le cadre d'une recherche portant sur l'intérêt que manifestent les organisations internationales (UNESCO, IUT, Banque mondiale, Organisation internationale de la francophonie, etc.) à la question de l'appropriation des TIC par les pays du Sud et son corollaire « la fracture numérique Nord/Sud ». A travers l'exemple du Bureau intergouvernemental pour l'informatique (IBI), une organisation intergouvernementale, créée et dissoute par l'UNESCO, l'auteur essaie de montrer que la volonté affichée par les organisations internationales de réduire la « fracture Nord/Sud » en matière de NTIC n'est pas un phénomène nouveau, né avec les « autoroutes de l'information », mais une croyance récurrente depuis au moins trente ans.

Géographies

Turquie

L'ouvrage

Les défis d'une adhésion de la Turquie à l'Union européenne

Lannon, E. ; Lebullenger, J., 2006, 349 p. - Cote PTR.011

Après l'ouverture des négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE, cet ouvrage se propose d'analyser les relations euro-turques dans le cadre d'une approche dynamique qui se focalise sur la notion de défi. Particulièrement nombreux, les défis d'une adhésion de la Turquie sont regroupés dans le cadre de trois chapitres qui abordent successivement : les défis géopolitiques, les défis humains et les défis économiques et commerciaux. L'objectif de cet ouvrage, destiné aussi bien aux universitaires qu'aux professionnels, est de proposer un éclairage multidisciplinaire (droit, économie, sciences politiques) sur des relations qui ont débuté en 1963 avec la conclusion de l'accord d'Ankara qui prévoyait l'établissement d'une union douanière et envisageait déjà la possibilité d'une adhésion de la Turquie. Les contributions ont été rédigées afin d'identifier les différents scénarios envisageables mais aussi les principales questions qui seront soulevées dans le cadre d'un processus de négociation qui ne devrait pas arriver à son terme avant 2014.

Le rapport web

Turkey's Evolving Trade Integration into Pan-European Markets

Fargues, P. , 2005, 39 p.

Disponible en pdf sur la base SCHERZO, fiche n° 19465

Ce papier sur l'évolution de la Turquie et son intégration dans le marché européen est une étude dont l'objectif est l'identification des processus d'intégration de pays dans le marché global en général et le marché européen en particulier. Dans son introduction, il a été indiqué qu'une analyse a été faite de manière empirique, à partir de l'évolution des échanges de marchandises et de services depuis le milieu des années 1980. Dans ce schéma, les rapports commerciaux de la Turquie avec l'Union européenne sont

tout à fait comparables à ceux des nouveaux pays membres. Ces similitudes impliquent l'intégration commerciale de la Turquie dans le marché européen. A l'instar des pays d'Europe centrale qui ont rejoint l'Union européenne, la Turquie, en tant qu'acteur commercial, est par ailleurs déjà impliquée dans la production de biens et services au niveau européen. L'environnement économique en Turquie s'est beaucoup amélioré depuis la « crise » de 2001 suite aux réformes qui ont été entreprises et les accords passés avec l'Union européenne et leur exécution, notamment en matière de tarification des produits industriels, et des règles qui visent une certaine stabilité macroéconomique.

L'article

La Turquie et l'Europe : incarnation de l'Etat et représentation de la société au XXème siècle

Critiques Internationales, n° 30, 2006, pp. 25-56

Selon l'auteur de cet article, on dit souvent de la Turquie qu'il s'agit d'une démocratie inachevée, ou d'un régime en cours de démocratisation. C'est même l'un des lieux communs du débat autour de son « intégrabilité » dans l'Union européenne, qui est entré dans une phase décisive depuis l'ouverture des négociations, le 3 octobre 2005. Les partisans de l'intégration rappellent à cet égard que le pays est déjà démocratique en ce qu'il est républicain, et ce depuis 1923 : la souveraineté appartient à la nation, note le préambule de la Constitution actuelle, et s'exerce par l'intermédiaire de représentants élus ; leurs opposants, quant à eux, font valoir que, dans la pratique, le Conseil de sécurité nationale impose ses décisions au Conseil des ministres : il exerce un pouvoir politique, qui même restreint par une réforme intervenue en 2003, va à l'encontre du principe d'inaliénabilité de la souveraineté nationale inscrit à l'article six. Au demeurant, ce pouvoir serait-il éradiqué une fois pour toutes, il n'est pas certain que le cadre institutionnel suffirait à créer les conditions démocratiques indispensables à l'intégration.

Géographies

Afrique centrale

L'ouvrage

Les infrastructures de transports et l'intégration régionale en Afrique centrale

Nations Unies, 2005, 92 p. - Cote U1.083

En Afrique centrale, les infrastructures physiques et les services comportent encore des lacunes dont les conséquences sont, entre autres, une faible participation du secteur privé et une insuffisance des investissements, ainsi qu'un faible développement du secteur industriel et du commerce sous-régional. Une des approches pour améliorer cette situation est de doter la sous-région d'un cadre consensuel pour la mise en place d'un système efficace d'infrastructures et services de transport qui réponde aux préoccupations de tous les acteurs impliqués dans le processus d'intégration régionale en Afrique centrale. Cet ouvrage souligne les lacunes du système de transport en Afrique centrale. Il décrit notamment un système routier peu intégré, un réseau ferroviaire peu connecté, un mode de transport aérien en difficulté, un système de transport par voies d'eau intérieures en baisse importante, un mode de transport maritime caractérisé par un cabotage informel. Au plan réglementaire, il constate le manque d'harmonisation des règles et procédures gouvernant le domaine des infrastructures de transport.

Le rapport web

Gestion durable des forêts en Afrique Centrale

Réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique, 2005, 40 p.

Disponible en pdf sur la base SCHERZO, fiche n° 19434

Le deuxième Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique centrale sur la gestion durable des forêts s'est tenu en février dernier à Brazzaville. L'objectif de ce sommet était de procéder à un bilan de l'évolution globale du secteur forêt, afin d'évaluer le chemin parcouru depuis Yaoundé, de cibler les nouveaux défis et de dégager les propositions et les mesures concrètes en vue de libérer toutes les facilités requises pour engager l'Afrique centrale vers une coopéra-

L'AGENDA

- 28 juin- 1er juillet 2006 - Atelier sous-régional, Etat des lieux des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale, Limbé, Cameroun
- 2-5 juillet 2006 - Première réunion de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Banjul, Gambie
- 19-21 juillet 2006 - Environnement, ressources et politiques agricoles en Chine, OCDE, ministère chinois de l'Agriculture, Beijing, Chine
- 20-25 juillet 2006 - UE/Maroc, Conférence euro-africaine sur les migrations et le développement
- 11-13 septembre 2006 - Algérie Electricité Expo, New Fields, Alger

tion sous-régionale solide et bien comprise en matière de forêts. Parmi les dossiers présentés aux Chefs d'Etat figuraient le Traité sur les forêts d'Afrique centrale, adopté en septembre 2004 par les ministres en charge des forêts, et le Plan de convergence, plate-forme sous-régionale pour l'ensemble des interventions pour la conservation et la gestion durable des forêts.

L'article

Atelier général sur l'Accord de Partenariat Economique en Afrique du Centre

AGIR, 2006, 3 p.

Disponible en pdf sur la base SCHERZO, fiche n° 19431

Cet atelier s'est tenu à Douala au Cameroun du 30 mars au 1er avril 2006. Il a été organisé et parrainé conjointement par la Commission de la CEMAC et la Plateforme AGIR. La réalisation de cet atelier a été prévue lors de la 3ème réunion du Comité Directeur (juillet 2004) de la Plateforme pour le développement rural et la sécurité alimentaire, qui a approuvé un programme de travail allant de juillet 2004 à décembre 2005. Ce programme de travail comporte des thèmes spécifiques dont celui relatif au soutien des acteurs du monde rural dans la préparation des APE. Son objectif est de renforcer l'implication du monde agricole dans les négociations en cours avec l'Union européenne, et de contribuer à la « mise à niveau » des agricultures d'Afrique centrale afin qu'elles puissent mieux faire face à la concurrence accrue des importations de produits alimentaires d'origine européenne.

Organisations

Coopération décentralisée

L'ouvrage

Guide de la coopération décentralisée : échanges et partenariats internationaux des collectivités territoriales

Ministère des Affaires étrangères (France), 2005, 174 p. -
Cote R8.012

Ce guide est destiné à fournir aux intervenants de la coopération décentralisée l'essentiel des références institutionnelles, juridiques, techniques et financières qui se rapportent à la coopération décentralisée dans sa conception française, c'est-à-dire la coopération organisée entre collectivités territoriales françaises et étrangères. Il se veut également un recueil de conseils pratiques destinés à faciliter la mise en œuvre d'actions de coopération par ceux qui en ont la charge. Il présente successivement le cadre général (historique, conceptuel et juridique) de la coopération décentralisée, les pratiques auxquelles elle donne lieu, et enfin les outils et méthodes auxquels ses acteurs peuvent recourir dans le cadre de leurs projets de coopération.

Le rapport web

La coopération décentralisée des collectivités locales françaises dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

Ministère des Affaires étrangères (FRANCE), 2006, 50 p.
Disponible en pdf sur la base SCHERZO, fiche n° 19409

Dans le domaine de l'eau et l'assainissement, la coopération obéit particulièrement à la spécificité dont elle est forte et qui la distingue des actions menées par les ONG, les Etats et les bailleurs de fonds multilatéraux. Les exemples qui sont présentés dans cet ouvrage en sont l'illustration. En effet, dans ce secteur, les collectivités territoriales peuvent mobiliser leurs services ou les entreprises à qui elles ont confié les services d'eau et d'assainissement. Elles peuvent ainsi recevoir pour leur coopération l'appui de tous

les partenaires de la filière « eau ». Il existe toutefois une spécificité de la coopération dans le secteur « eau et assainissement ». En effet les collectivités territoriales françaises peuvent recourir à deux types de financement : l'appel au budget général de la collectivité territoriale et le recours à un nouveau financement, mis en place par une loi française de 2005, autorisant les collectivités territoriales à financer leurs actions de solidarité dans ce secteur sur les budgets spéciaux de l'eau et de l'assainissement.

L'article

L'intervention des collectivités locales françaises dans la coopération au développement, en matière de développement urbain

Noisette, P. ; Rachmulh, V. ; Barrau, E., 2006, 63 p.

Disponible en pdf sur la base SCHERZO, fiche n° 19472

Cette étude participe de la réflexion du Ministère des affaires étrangères sur l'évolution de l'offre en coopération des collectivités locales françaises et sur ses potentiels à développer et à valoriser auprès des collectivités locales elles-mêmes, des acteurs français de l'aide publique au développement et des autres acteurs internationaux. Trois thèmes y sont abordés : le mouvement de décentralisation des Etats promu par les bailleurs internationaux, l'émergence des collectivités locales comme acteurs internationaux et la réforme de l'aide française au développement. Les résultats de cette étude doivent éclairer la réflexion sur le rôle et la spécificité de la coopération décentralisée en matière de développement urbain.

Organisations

Gouvernance

L'ouvrage

La gouvernance dans l'entreprise

Perez, R., 2006, 123 p. - Cote T1.182

La crise financière qui a affecté l'ensemble des marchés boursiers au début du siècle et les scandales comptables et financiers qui l'ont accompagnée (affaires Enron, Worldcom...) ont mis en cause le modèle de gouvernance des entreprises concernées et, à travers lui, les dispositifs de contrôle et de régulation du capitalisme contemporain. Quelles sont les composantes d'un système de gouvernance d'une entreprise et, plus généralement, d'une organisation ? Comment ce concept créé aux Etats-Unis (*corporate governance*) s'est-il appliqué hors de ce pays et notamment en France ? Quelles solutions peut-on envisager pour améliorer le mode de gouvernance et éviter que les dysfonctionnements observés ne se reproduisent ? Cet ouvrage répond à ces questions en les situant dans la perspective historique de la dynamique du capitalisme et en utilisant les outils d'analyse des sciences de l'économie et du management.

Le rapport web

Gouvernance de l'Internet : l'état de fait et l'état de droit

VOX INTERNET, 2005, 53 p.

Disponible en pdf sur la base SCHERZO, fiche n° 19462

Dans la mesure où les technologies de l'information et de la communication, dont l'internet est la figure de proue, sont promues comme le moteur du développement contemporain, les enjeux de toute nature sous-tendus par la nature, le fonctionnement et les usages du réseau des réseaux sont considérables. Les débats autour de la gouvernance de l'internet se sont longtemps focalisés sur ICANN, association privée de droit californien liée au seul gouvernement des Etats-Unis. Mais l'avènement des usages « de masse » de l'internet pose un problème de « bien commun » qui dépasse les instru-

L'AGENDA

- 19-23 juin 2006 - Troisième réunion plénière du GAFI-XVII, GAFI, Paris, France
- 2-7 juillet 2006 - Réunion plénière du Conseil de l'Europe, Comité Moneyval, Strasbourg, France
- 3-7 juillet 2006 - Réunion plénière GAP, Manille, Philippines
- 7-10 août 2006 - Séminaire Typologies, GROUPE EURASIE, Bishkek, Kirghizistan
- 13-18 août 2006 - 16ème Conférence internationale sur le SIDA, Toronto, Canada

ments de régulation existants et mobilise des oppositions conceptuelles (public / privé, liberté / sécurité, gratuité / taxation, innovation / stabilité, coopération / propriété, identité territoire / virtualité et globalisation / ...). Vox Internet s'est donné pour objet de soutenir et rendre plus visible la recherche française et européenne sur le rôle de l'internet dans la construction des sociétés de la connaissance, réalité plurielle qui englobe et déborde les notions de société de l'information et société de la communication.

L'article

Investissements dans les régions à déficit de gouvernance

OCDE, 2006, 15 p.

Disponible en pdf sur la base SCHERZO, fiche n° 19463

Un thème récurrent des travaux du Comité de l'investissement de l'OCDE sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales est que la responsabilité des entreprises va de pair avec la responsabilité des gouvernements. Ce dossier résume les résultats d'un dialogue multilatéral qui a cherché à apporter des éléments de réponse à la question centrale : les entreprises ont-elles un rôle et des responsabilités différents selon qu'elles opèrent dans des régions à déficit de gouvernance, où les pouvoirs publics ne fonctionnent pas bien, ou dans des environnements plus sains pour l'investissement ?

Débats sur l'aide

L'ouvrage

Relationships for Aid

Eyben, R., 2006, 188 p. - Cote R3.145

L'aide internationale n'est pas qu'une question d'argent. L'attention de la communauté internationale a été attirée ces dernières années, notamment avec la fixation par l'ONU des Objectifs du Millénaire, sur les questions de pauvreté et de l'aide au développement. Cependant un aspect de ces questions n'a pas été suffisamment pris en compte : il s'agit de la qualité des relations qui déterminent le succès ou l'échec de l'aide au développement. Cet ouvrage explore les contradictions et les défis que comportent ces relations. Les organisations de développement international doivent combiner des jeux de pouvoir débridés et d'amnésie arrogante avec des efforts sérieux et innovants pour instaurer un monde véritablement démocratique, pour encourager l'apprentissage efficace et renforcer la redevabilité. L'ouvrage explore les dernières tentatives faites par les agences de coopération pour apprendre comment construire des partenariats durables qui permettent le transfert de pouvoir à ceux qui sont au bout de la chaîne de l'aide.

Le rapport web

Pity the Finance Minister: Issues in Managing a Substantial Scaling Up of Aid Flows

FMI, Heller, P. S., 2005, 37 p.

Disponible en pdf sur la base SCHERZO, fiche n° 19442

L'augmentation des flux d'aide va obliger les différents acteurs du développement à s'attaquer à un certain nombre de questions, notamment celle de l'impact sur la compétitivité des bénéficiaires, la gestion des politiques fiscale et monétaire, la livraison de services publics, les incitations comportementales et le taux de croissance de l'économie. Les donateurs vont avoir besoin d'assurer une prévisibilité à plus long terme de l'aide au développement. Les institutions financières internationales peuvent jouer un rôle crucial en aidant les pays à relever tous ces défis.

L'AGENDA

- 3-4 juillet 2006 - L'architecture du financement du développement : flux, canaux et gisements, Forum mondial de développement organisé par le Centre de développement de l'OCDE, Paris
- 5-7 juillet 2006 - Réunion du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide, Comité d'aide au développement, OCDE, Paris, France
- 16-17 juillet 2006 - Sommet du G8, St Petersburg, Russie
- 18-19 juillet 2006 - Journées de la Coopération internationale et du développement 2006, DGCID, Paris, France
- 31 août-1er septembre 2006 - Les stratégies nationales du développement, OCDE, Stockholm, Suède

L'article

Scaling Up versus Absorptive Capacity: Challenges and Opportunities for Reaching the MDGs in Africa
Overseas Development Institute, Briefing Paper, 2006, 4 p.

Disponible en pdf sur la base SCHERZO, fiche n° 19416

Cet article affirme que l'augmentation des volumes d'aide au développement risque de se heurter à des problèmes de capacité d'absorption de la part des bénéficiaires. Tandis que la littérature sur l'efficacité de l'aide se concentre sur l'impact des flux d'aide sur la croissance des pays bénéficiaires, une idée plus critique est née, à la base des nouvelles approches orientées sur la « sélectivité », selon laquelle l'impact de l'aide sur la croissance dépendrait de la qualité des institutions et des politiques des pays bénéficiaires. Or, des découvertes récentes ont montré que certains types d'aide, appelés « aide à impact court » ont en fait un impact plus grand que l'aide au sens large. Cette découverte qui vient en contradiction avec tous les arguments en faveur de la sélectivité, ne dépend pas des niveaux de revenus, de la force des institutions ni de la qualité des politiques. En fait tous types d'aide parviennent à un point de saturation au-delà duquel les flux supplémentaires deviennent négatifs.

A ne pas manquer

L'ouvrage

La rencontre des mondes : diversité culturelle et communication

Rasse, P., 2006, 330 p. - Cote H7.086

Cet ouvrage analyse les enjeux de la globalisation culturelle. Il étudie tout d'abord les effets des processus de communication à l'œuvre dans le phénomène de mondialisation. Il décrit également les changements affectant les cultures et les groupes sociaux, ainsi que les phénomènes de résistance et les nouvelles formes d'expression identitaire. Le livre s'inscrit dans le débat sur la préservation des cultures menacées. Le croisement de l'anthropologie et des sciences de l'information et de la communication ouvre la perspective d'une approche critique de la mondialisation qui se souvient des sociétés disparues pour réfléchir aux grands enjeux de la période actuelle. Car, si la rencontre des mondes est globalement enrichissante, en dépit des apparences, elle tend à appauvrir la diversité. Elle est extrêmement dynamique, mais va en s'accroissant, entraînant une transformation sans précédent des modes de vie et des rapports de chacun aux autres.

Le rapport web

L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc

Barros, L. ; Lahlou, M. ; Escoffier, C. ; Pumares, P. ; Ruspini, P., 2002, 511 p.

Disponible en pdf sur la base SCHERZO, fiche n° 19082

L'expansion extrêmement rapide des migrations clandestines enregistrées au départ de l'Afrique depuis le début des années 1990 est, bien sûr, à relier à l'attraction de plus en plus forte qu'exerce le niveau de vie des populations d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. A la faveur de la mondialisation, du développement des nouvelles technologies de l'information et de la pénétration des images dans des lieux encore non accessibles voici moins de deux décennies, cette attraction intervient,

aujourd'hui très puissamment, particulièrement auprès des jeunes. La généralisation de l'obligation de visa pour l'ensemble des pays potentiels d'accueil, en limitant singulièrement les migrations légales et les simples déplacements de personnes, a grandement contribué à l'accroissement des mouvements effectués dans la clandestinité. Ces deux facteurs ne sont pas cependant, les seuls à mettre en cause pour expliquer les tendances migratoires récentes. L'Afrique, en effet, joue depuis quelques années un rôle de plus en plus répulsif sur une partie grandissante de sa population, dont l'espoir d'une vie meilleure sur son lieu de naissance s'amenuise au fur et à mesure que s'accroît la pauvreté.

L'ouvrage

De la transition vers le développement (Reflets et perspectives de la vie économique)

Problèmes économiques, n° 2898, avril 2006, pp. 33-39

Le passage de la transition au développement est généralement expliqué par les changements institutionnels. Néanmoins, la modification de la structure des droits de propriété, animée par une volonté politique, est nécessaire mais non suffisante pour impulser le développement économique. L'auteur considère qu'il est indispensable de lever les obstacles de nature culturelle et psychologique. Sa démonstration repose sur l'hypothèse selon laquelle le passage de la transition au développement se fait par le bas (par l'intermédiaire des actions des entrepreneurs) et non par le haut (par l'intermédiaire des décisions politiques).

Au sommaire du prochain numéro

- DEFIS MONDIAUX : Développement urbain, Marché du travail
- GEOGRAPHIES : Machrek, Afrique de l'est
- ORGANISATIONS : FMI, ASEAN

Cette revue mensuelle des publications sur le développement a pour ambition de donner chaque mois, de façon synthétique, un écho particulier aux contenus scientifiques et techniques des principales revues et publications mondiales traitant les différentes dimensions du développement. Cette revue s'attache notamment à la restitution des contenus publiés par les éditeurs et revues suivantes et n'engage donc pas la responsabilité de l'AFD :

A propos • Africa confidential • African business magazine • African review of money finance and banking • Afrique agriculture • Afrique éducation • Aghrymet • Bulletin Alter-agri • Alternatives économiques • Alternatives internationales • Arabies • Archimède et Léonard • Les carnets de l'Aitec • Ashgate • Assexport • Autrepart • Aventure au XXème siècle • Banque magazine • Bois et forêts des tropiques • Bulletin de l'Union européenne • Bulletin d'informations économiques et commerciales Nigéria • Bulletin du club du Sahel • Bulletin du Conseil général du Gref • Bulletin du Fmi • Bulletin du Parlement européen • Bulletin économie solidaire Ires • Bulletin Medcoop • Bulletin mensuel de la Commission des opérations de bourse • Bulletin Objectif Terre • Bulletin officiel de la Banque de France • Bulletin trimestriel de l'Institut d'émission d'Outre-mer (leom) • Bulletin trimestriel de l'Institut d'émission des Dom (ledom) • Bulletin tropical Cahiers/agriculture • Les Cahiers de l'Ifri • Les Cahiers de l'Outre-mer • Les Cahiers d'études et de recherches francophones • Cambridge Journal of Economies • Choix • La chronique Amnesty International • Commerce international du bois • Le Courrier de la planète • Le Courrier des Pays de l'est • Le Courrier du maire • Critique internationale • Déchets, sciences et technique • Diagonflash • Dialogue • Eau potable • Ecoliers du monde • Economia • Economica • Economie et humanisme • Economie et prévision • Economie et sociétés • Economie et statistique • Economie internationale • L'Economie politique • Economie rurale • Energie plus environnement et techniques • L'Environnement magazine, décision environnement • Revue études • Les études de la Dgcid • Etudes foncières • L'Expansion Management Review • Eyrolles • Faim et développement magazine • Far Eastern Economic Review • Finances et développement • Bulletin d'information forêt méditerranéenne • Forum du commerce international • Fraternitaire • Fruitrop • Gafi - bulletin d'informations • Géopolitique • Gérer et comprendre - annales des mines • Grain de sel • Gret • L'Harmattan • Health Policy and Planning • Hérodote • Hommes & migrations • Hydro plus magazine • Industry and Environment • Infosuma • Insee première • International Rubber Digest • IRD • Journal des Communautés européennes • Journal of African Economies • Journal of Microfinance • Khartala • Lettre Africa Energy Intelligence • Lettre d'information de l'Adeda • Lettre d'information de l'Eadi • Lettre de conjoncture Bnp Paribas • Lettre de la profession bancaire • Lettre de l'Atibt • Lettre de l'Isted • Lettre de l'Océan indien • Lettre de Profession politique • Lettre de transparence • Lettre du blanchiment • Lettre du Cean • Lettre du Cepii • Lettre du Sahel • Lettre Gereso • Lettre mensuelle d'Equilibre et populations • Lettre mensuelle leom • Lettre mensuelle ledom • Liaisons énergies francophonie • Litec • Maghreb sélection • Marchés des céréales • Marchés du riz • Le Marin • Middle East Economic Digest • Mining journal • Le Moci • Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment • Nord-Sud Export • Les Notes bleues de Bercy • Note de conjoncture de l'Insee • Notes et études documentaires • Notes rapides de l'aurif • Les Nouvelles calédoniennes • Les Nouvelles d'Addis • Nouvelles de l'Uit • Nouvelles du sud • Nouvelles économiques et financières de Tunisie • Les Nouvelles de l'Office international de l'eau • L'Observateur de l'Ocde • Observations et diagnostics économiques • Ocde • Oil World • Option finance • Péninsule • Perspectives de l'alimentation Fao • Perspectives économiques de l'Ocde • Pétrole & gaz informations • Peuples en marche • Politique africaine • Politique étrangère • Problèmes économiques • Repères émergents • Revue Cambodge actualités • Revue d'économie du développement • Revue d'économie financière • Revue d'économie industrielle • Revue d'économie politique • Revue de la stabilité financière • Revue des concessions et délégations de service public • Revue des transports urbains • Revue des questions humanitaires • Revue du Trésor • Revue économique et sociale • Revue humanitaire • Revue Tiers monde • Rice Situation and Outlook Report • Santé et travail • Savings and Development Sciences • Journal sécheresse • Small Enterprise Development Journal • Sociétal • Sugar and sweetener • Syfia international • Systèmes solaires • Techniques financières et développement • Techniques culturelles simplifiées • Transports urbains • Transport international Urbanisme • Vietnam Investment Review • Villes en développement • Vivre autrement • World Bank Economic Review • World Bank Research Observer • World Development • World Economic and Financial Surveys • World Economic Outlook.

Responsable de la rédaction : Véronique SAUVAT

Coordination : Sylvie SCIANCALEPORE, Véronique SAUVAT

Réalisation : Hadj LAKHAL, Daniel LAMORLETTE, Annie LOPEZ-PORTZERT, Chantal SARALLIER, Sylvie SCIANCALEPORE

Graphisme : Solange Münzer • **Saisie/mise en page :** Francine GILBERT

Pour contacter RCH/AGC : 01 53 44 36 43